

SCP Maîtres Mamadou Dieng Tanor NDIAYE & Yaye Toute Sylla NDIAYE
Notaires Associés 10, Rue Mohamed V – DAKAR (SENEGAL)

« ENTREPRISE DE TRAVAUX D'INDUSTRIE ET DE COMMERCE » SUARL
En Abrégé « ETIC »

Société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
CAPITAL SOCIAL : CENT MILLE (100.000) Francs CFA
Siège Social : Dakar (Sénégal), Parcelles Assainies Unité 11 Villa n°370
RC N° SN-DKR-2021-B-40137

Constitution de la Société

CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ : Le 11/12/ 2021

FORME : Société Unipersonnelle A Responsabilité Limitée

DURÉE : 99 ans RC N° SN-DKR-2021-B-40137

DÉNOMINATION SOCIALE : « ENTREPRISE DE TRAVAUX D'INDUSTRIE ET DE COMMERCE » SUARL.

SIÈGE SOCIAL : Dakar (Sénégal), Parcelles Assainies Unité 11 Villa n°370

CAPITAL SOCIAL : CENT MILLE (100.000) Francs CFA.

Objet SOCIAL : La société a pour objet dans tous pays et particulièrement au Sénégal et sous réserve le cas échéant de l'obtention des autorisations nécessaires auprès des autorités compétentes :

- BTP-Forages- Services-Aménagements
- Hydro Agricole- Fourniture d'équipements- Matériels Agricoles
- Matériels de Construction
- Fourniture et Installation de Centrale Solaire ;

Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension.

DUREE: La durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévus par l'article 32 de l'acte uniforme relatif aux sociétés commerciales et GIE et par les statuts.

EXERCICE SOCIAL: L'année sociale a commencé le jour de l'immatriculation de la société et finit le 31 décembre 2022.

GERANCE: Dès à présent **Monsieur El Hadji Boubacar DIA** est désigné gérant statutaire de la société pour une durée indéterminée.

Deux expéditions des statuts de la société dont s'agit ont été déposées au Greffe du Tribunal Régional Hors classe de Dakar, tenant lieu de Tribunal de Commerce.

POUR EXTRAIT ET MENTION

« Maître Mamadou Dieng Tanor NDIAYE » Notaire

**SCP Maîtres Mamadou Dieng Tanor NDIAYE
& Yaye Toute Sylla NDIAYE Notaires Associés
10, Rue Mohamed V – DAKAR (SENEGAL)**

« MILES » SARL

Société à Responsabilité Limitée

Capital Social : UN MILLION (1.000.000) De Francs CFA

SIÈGE SOCIAL : Dakar (Sénégal)

Rue de Kaolack Immeuble

sunu 2eme étage appartement 2A Point E

Constitution de la Société

CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ : Le 03 Décembre 2021

FORME : Société A Responsabilité Limitée

DURÉE : 99 ans

RC N° SN-DKR-2021-B-40082

DÉNOMINATION SOCIALE : « MILES » SARL.

SIÈGE SOCIAL : Dakar (Sénégal), Rue de Kaolack Immeuble sunu 2eme étage appartement 2A Point E.

CAPITAL SOCIAL : UN MILLION (1.000.000) De Francs CFA.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet dans tous pays et particulièrement au Sénégal et sous réserve le cas échéant de l'obtention des autorisations nécessaires auprès des autorités compétentes :

- La réalisation et la commercialisation de services et de produits en Sécurité et Sûreté.
- La surveillance et gardiennage de site toute typologie confondue
- La sécurisation de site et l'accompagnement et escorte de personne
- La sécurisation d'évènements
- L'Importation et exportation et la distribution de matériels, équipements et solutions techniques dédiées à la sécurité et la sûreté.

- La conception, le développement, la gestion et la commercialisation de matériel spécifique lié à la sécurité et la sûreté
- La Formation et la sensibilisation et le conseil aux métiers de la sécurité et la sûreté
- Le Transport de fond, la Mise à disposition d'expert métier
- La création, l'acquisition, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce se rapportant directement ou indirectement à l'une ou l'autre de ces activités spécifiées ;

- L'exécution de tous travaux techniques, commerciaux, économiques se rattachant aux activités susvisées.

- Toutes opérations accessoires se rapportant par voie directe ou indirecte à l'un des objets ci-dessus spécifiés ; la création, l'acquisition, la location, la concession, la gérance de tous fonds de commerce, ateliers, chantiers, magasins, terre-pleins, bureaux, installations diverses et plus généralement la réalisation de tous investissements nécessaires aux objets ci-dessus ;

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés sénégalaises ou étrangères créées ou à créer et ayant un objet similaire ou connexe, le tout directement ou indirectement pour leur compte et pour le compte de tiers, soit seuls, soit avec des tiers par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de fusion, de sociétés en participation, ou de gérance de tous biens ou de droits ou autrement ;

- La prise à bail ou en location-gérance de tous biens meubles ou immeubles utiles ou nécessaires à la réalisation desdites activités, la prise de participation par tous moyens dans toutes entreprises ou activités connexes ou complémentaires.

Et plus généralement et comme conséquence de cet objet social, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières, ou autres se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et susceptible d'en permettre ou faciliter l'extension ou le développement.

DUREE: La durée de la société est fixée à quatre-vingt-neuf (99) années à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévus par l'article 32 de l'acte uniforme relatif aux sociétés commerciales et GIE et par les statuts.

EXERCICE SOCIAL: L'année sociale a commencé le jour de l'immatriculation de la société et finit le **31 décembre 2022**.

GERANCE: Dès à présent **Monsieur Bassamba CAMARA** est désigné gérant de la société pour une durée indéterminée jusqu'à décision contraire des associés.

Deux expéditions des statuts de la société dont s'agit ont été déposées au Greffe du Tribunal Régional Hors classe de Dakar, tenant lieu de Tribunal de Commerce.

=====

POUR EXTRAIT ET MENTION
« MAÎTRE MAMADOU DIENG TANOR NDIAYE »
NOTAIRE

=====

**SCP Maîtres Mamadou Dieng Tanor NDIAYE
& Yaye Toute Sylla NDIAYE Notaires Associés
10, Rue Mohamed V – DAKAR (SENEGAL)**

« INFRASTRUCTURE & DEVELOPPEMENT » SUARL

En Abrégé « INFRA&DEV »

Société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée

CAPITAL SOCIAL :

CINQ CENT MILLE (500.000) Francs CFA

Siège Social : Dakar (Sénégal), Ouakam Extension N°59

Rez de chaussée

RC N° SN-DKR-2021-B-39767

Constitution de la Société

CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ : Le 03/12/ 2021

FORME :

Société Unipersonnelle A Responsabilité Limitée

DURÉE : 99 ans

RC N° SN-DKR-2021-B-39767

DÉNOMINATION SOCIALE :

« INFRASTRUCTURE & DEVELOPPEMENT » SUARL.

SIÈGE SOCIAL :

Dakar (Sénégal), Ouakam Extension N°59 Rez de chaussée

CAPITAL SOCIAL :

CINQ CENT MILLE (500.000) Francs CFA.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet dans tous pays et particulièrement au Sénégal et sous réserve le cas échéant de l'obtention des autorisations nécessaires auprès des autorités compétentes :

La production et l'édition, la promotion et la distribution de contenu audio de type Podcast documentaires, promotionnels ou institutionnels, publicitaire, de marque, de tous types de formation, de fiction ou non, sur tous support existant ou à venir ; l'accompagnement des entreprises, associations, institutions ou autres à la communication par L'audio de type Podcast, à la production, à la diffusion d'émission de radio de

type Podcast, et à leur amplification, l'organisation d'événement.

Toutes prestations de consultants de conseils et de services auprès de toutes entreprises quel que soit leur domaine d'action, des particuliers et de tout organisme public ou parapublic quelle qu'en soit la structure juridique ;

Toute conception, élaboration, opération de formation et, plus généralement, toute opération commerciale, financière ou immobilière se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet connexe ;

L'exercice, la gestion et le développement de toute activité liée au domaine de la médiation sous toutes ses formes ;

La prise de participation dans toutes les entreprises ou sociétés sénégalaises ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe;

Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension.

DUREE :

La durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévus par l'article 32 de l'acte uniforme relatif aux sociétés commerciales et GIE et par les statuts.

EXERCICE SOCIAL :

L'année sociale a commencé le jour de l'immatriculation de la société et finit le **31 décembre 2022**.

GERANCE : Dès à présent **Monsieur Mamoudou BOCOUM** est nommé gérant de la société.

Deux expéditions des statuts de la société dont s'agit ont été déposées au Greffe du Tribunal Régional Hors classe de Dakar, tenant lieu de Tribunal de Commerce.

POUR EXTRAIT ET MENTION

« MAÎTRE MAMADOU DIENG TANOR NDIAYE »

NOTAIRE

=====
=====
=====
=====
=====
=====
=====



Probatio